

Quand la vie d'écrivain se fait historiographie littéraire: l'exemple des vies "galantes" (France, deuxième moitié du XVIIe siècle)

Emmanuelle Mortgat-Longuet

Université Paris Nanterre (CSLF, EA 1586)

mmortgat@parisnanterre.fr

Recepción: 02/03/2025, Aceptación: 29/09/2025, Publicación: 19/12/2025

Résumé

En France, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, des "vies" paratextuelles d'écrivains qui relèvent d'une culture "galante" et se distancient des pratiques savantes peuvent paradoxalement participer à une historiographie littéraire et contribuer à fabriquer du patrimoine national. En étudiant les divers procédés qui leur permettent de conférer à une destinée particulière une historicité qui la dépasse, on montre qu'elles sollicitent à cet effet une part active du lecteur et se confortent d'une communauté axiologique : elles s'ancrent donc dans une réalité immédiate, mais tendent à inscrire le groupe ainsi constitué dans une mémoire collective.

Mot clés

Vies galantes; biographie; historiographie littéraire; XVIIe siècle.

Resumen

Cuando la vida de un escritor se convierte en historiografía literaria: (Francia, segunda mitad del siglo XVII) el ejemplo de las vidas "galantes".

En Francia, en la segunda mitad del siglo XVII, las "vidas" paratextuales de escritores vinculados a una cultura "galante" y distanciados de las prácticas eruditas pueden, paródicamente, participar en la historiografía literaria y contribuir a la construcción de un patrimonio nacional. Al estudiar los diversos procedimientos mediante los cuales estas "vidas" pueden conferir a la trayectoria particular de un escritor una historicidad que la trasciende, mostramos que, para ello, solicitan la participación activa del lector y se apoyan en una comunidad axiológica. Aunque se inscriben en una realidad inmediata, tienden a proyectar el grupo así constituido hacia una memoria colectiva.

Palabras clave

Vidas galantes; biografías; historiografía literaria; siglo XVII.

Abstract

English title. When the life of a writer becomes literary historiography: (France, second half of the 17th century) the example of “gallant” lives.

In France, in the second half of the 17th century, writers’ paratextual “lives” belonging to a “gallant” culture and distancing themselves from scholarly practices can paradoxically participate in literary historiography and contribute to manufacturing national patrimony. By studying the various procedures that enable them to confer on a particular destiny a historicity that goes beyond it, we show that, to this end, they solicit active participation from the reader and are reinforced by an axiological community : they are therefore anchored in an immediate reality, but tend to inscribe the group thus constituted in a collective memory.

Keywords

Gallant lives; biography; literary historiography; 17th century.

Dans le cadre d’une vie littéraire qui, dans la France du XVII^e siècle, s’identifie et s’épanouit désormais autour d’une production en langue vernaculaire, se développe ce que nous nommons aujourd’hui une “critique littéraire”,¹ notamment la critique dramatique.² Conjointement, se donne à voir une certaine propension à historiographier cette production française, sous des formes très variées qui témoignent de perspectives et objectifs différents.

La vie d’écrivain, dont un important ouvrage a retracé l’histoire en France entre la fin du XVI^e siècle et le milieu du XVIII^e (Bénard 2019), devient un genre qui participe de la montée en puissance de ces pratiques critiques et historiographiques: l’élaboration de “vies” d’auteurs contribue à la promotion des écrits jugés importants. Dans ce cadre, ces vies disposent des modèles antiques ainsi que des récents exemples italiens et espagnols, et elles peuvent en régénérer divers lieux, formes et fonctions.

1. Nous employons ici le terme “critique” dans son sens actuel. Sur ses significations et son emploi au XVII^e siècle, voir notamment Jehasse (1976: 663-678; 1977: 497-513) et Dandrey (2015a et b).

2. Voir à ce sujet Civardi (2004: 199-222) ; Bourqui et Michel (2016).

On les voit ainsi relever de dispositifs éditoriaux déjà éprouvés, notamment paratextuel lorsqu'elles accompagnent la publication d'un texte, ou sériel lorsqu'elles sont groupées en recueil; elles peuvent encore constituer une œuvre autonome.

Nous souhaitons prêter attention au cas de ces vies qui apparaissent, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, en tête d'éditions d'œuvres, complètes ou partielles : cette pratique éditoriale, qui a déjà un long passé derrière elle, connaît alors un certain essor.³ Non seulement ces vies orientent, comme d'autres « seuils », la lecture des œuvres qui les suivent et favorisent l'expression de jugements circonstanciés,⁴ mais elles tendent en outre — et c'est ce qui va particulièrement nous intéresser — à conférer aux œuvres qu'elles précèdent une dimension historique: à leur mesure, elles témoignent de cette propension croissante, au XVII^e siècle, à fabriquer du patrimoine littéraire français.⁵ Encore faut-il savoir comment elles le font.

Il ne s'agit aucunement ici d'éclairer une quelconque généalogie des rapports de la « biographie » avec une « histoire littéraire », nommée comme telle au XIX^e siècle et constituée alors en discipline autonome ; nous entendons en revanche examiner comment des vies, au XVII^e siècle, articulent la vie d'un écrivain particulier à une histoire collective (celle d'un genre ou d'une langue par exemple), en d'autres termes comment on confère à sa trajectoire individuelle une « historicité » qui la dépasse. Dans le cas des vies de grands lettrés, bénéficiaires de signes de reconnaissance du monde savant et, souvent, de la sphère politique, la mise en œuvre d'un processus d'historicisation est manifeste.⁶ Il semble donc plus pertinent d'analyser, au sein de vies d'un autre type, les divers procédés par lesquels on tend à historiciser une autre culture, la culture « galante »,⁷ incarnée, aux yeux des auteurs de ces vies, par les écrivains et textes qu'ils célèbrent.

Dans cette perspective, nous avons sélectionné quelques vies « paratextuelles » qui, *a priori*, semblent relativement éloignées d'un projet historiographique. Elles relèvent de cette période mondaine de la seconde moitié du XVII^e siècle dans laquelle Élodie Bénard observe la vie d'« écrivain » se détacher de la vie de « lettré » ou de savant.⁸ Ces vies nous interpellent parce qu'elles ont précisément des caractéristiques fort différentes de celles que présentent alors de nombreuses démarches d'historiens : leurs auteurs s'écartent de toute perspective éloquente ou édifiante, ou encore ils rejettent ou masquent toute forme d'éрудition.

3. Voir Bénard (2019: 82-113, 115-116, 128-130).

4. Voir à ce sujet Fortin (2015b).

5. Voir Fortin (2015a et 2015b); Mortgat-Longuet (2006).

6. Ne donnons qu'un seul exemple : *La Vie de Scève de Sainte-Marthe* (La Rochemallet 1629), qui fusionne vie d'illustre et vie d'écrivain en mêlant le récit des écrits du savant poète à ses hauts faits d'homme public, entend glorifier les « esprits français » du siècle précédent.

7. Sur la catégorie de la galanterie, voir Denis (2001) et Viala (2008).

8. Sur les vies de « lettrés », voir Bénard (2019: 29-113, notamment 110-113).

tion ou de philologie,⁹ et ils ne prétendent en rien à l'exhaustivité.¹⁰ Pour autant, les auteurs de ces textes ne se défendent pas d'attribuer à l'écrivain concerné un rôle décisif dans le cours d'une histoire — celles des lettres en l'occurrence — qu'il leur semble avoir renouvelée ou illustrée. Ces vies se voient ainsi traversées par des injonctions pour le moins paradoxales : elles mettent au devant de la scène des auteurs, des œuvres et des pratiques relevant d'une culture galante¹¹ susceptible, au moins dans certains cas, de conférer la plus grande valeur, au sein de la production textuelle évoquée, à ce qui coïncide avec les circonstances, procède d'une certaine négligence et relève de l'éphémère, alors même qu'elles tendent à inscrire cette production dans la durée, à en perpétuer la portée.

Aussi, pour éclairer la propension paradoxale de ces vies à l'historiographie littéraire, nous avons sélectionné — parmi la bonne dizaine de vies dotées de caractéristiques galantes dont nous disposons pour cette période —,¹² quatre textes offrant les réponses les plus variées et contrastées aux enjeux et tensions qui les sous-tendent. Dans la première vie, celle de Vincent Voiture située dans l'avis “Au lecteur” en tête de ses œuvres en 1650,¹³ c'est en combinant nonchalance galante et souci philologique et en assimilant les dispositions littéraires aux dispositions sociales qu'on s'efforce d'inscrire dans la mémoire collective les pratiques du milieu mondain. On peut encore ériger un écrivain en acteur décisif de l'histoire des lettres comme le font, de manière très différente, les deux vies postérieures sélectionnées ensuite : l'une assimile son héros aux mutations d'un genre (cas de la vie de Molière dans la “Préface” à ses œuvres en 1682);¹⁴ l'autre attribue une dimension patrimoniale aux textes introduits en réécrivant et exploitant une séquence déjà notable de la vie littéraire (cas de la vie de Benserade dans le “Discours” en tête de ses écrits en 1697).¹⁵ Enfin, dans le “Recueil Barbin” de 1692,¹⁶ cas où les vies paratextuelles sont combinées à un dispositif sériel, c'est notamment en invitant le groupe des lecteurs à collaborer, axiologiquement et esthétiquement, à la trame discursive qui s'élabore dans les notices qu'on tend à conférer de l'historicité aux poètes et textes sélectionnés dans cette anthologie.

9. Dans ces vies galantes on ne trouve que peu, ou pas du tout, d'informations bibliographiques et éditoriales.

10. Sur ces vies d’“écrivains”, voir Bénard (2019: 128-201, notamment 149-164).

11. Ce sont des critères soit éthiques, soit esthétiques qui nous permettent d'attribuer à nos objets d'étude le qualificatif de “galant”. Dans la plupart des cas, cependant, ces deux versants sont mêlés, qu'il s'agisse des vies que nous examinons, des auteurs et textes qu'elles considèrent ou encore du public qu'elles visent. Dans notre sélection, la vie de Molière est la seule à ne relever de la galanterie que pour d'uniques raisons éthiques.

12. Nous nous référerons aux vies répertoriées par É. Bénard (2019: 115-201) pour la période 1650-1700.

13. Pinchesne (1650: e, r°-o v°) – nous citons ici la 2^e édition, augmentée.

14. Vivot et La Grange (?) (2010, I, 1099-1105).

15. Tallemant (1697: I, av *sq.* – le texte est mal paginé).

16. *Recueil* [...], dit “Recueil Barbin” (1692).

Inscrire les pratiques galantes dans la mémoire collective : la vie de Voiture par Pinchesne (1650)

Manière galante et gages de sérieux

Lorsqu'en 1650 Étienne Martin de Pinchesne publie les œuvres posthumes de son oncle Vincent Voiture qui, en homme du monde, refusait l'impression, il s'efforce de retracer, d'une manière toute galante évidemment, la vie de celui-ci: on y trouve une écriture alerte et enjouée, un ordre et une chronologie (apparemment) aléatoires, un refus proclamé de défendre ou d'évaluer l'œuvre (1650: iij, r° et o, r°) et la claire élection des femmes comme destinataires de l'ouvrage (o, r° et v°). Il insiste en outre sur la proximité de Voiture avec les plus grands personnages du royaume, dessinant ainsi la trajectoire d'un homme exceptionnel pour avoir réussi une ascension sociale hors pair (eij-eijj, v°). Pourtant, alors qu'il respecte les codes de la galanterie la plus choisie (Bénard 2019: 155-173), le texte de Pinchesne recèle discrètement une autre ambition : inscrire l'œuvre de Voiture dans le firmament de l'histoire des lettres — des “belles-lettres” en l'occurrence — et en faire un acteur privilégié d'un moment privilégié.

Pour cela, il faut quand même donner quelques gages de sérieux, mais sans en avoir l'air. Lorsque Pinchesne se dit contraint de rendre compte du mérite et de la “vie” de son oncle, l'emploi de ce terme ancre d'emblée son projet dans une tradition bien identifiée (1650: e, r° et v°). Au demeurant, ce portrait comporte la plupart des lieux traditionnels de la vie d'illustre, même s'ils apparaissent voilés ou évoqués de manière incidente et allusive, comme le sont par exemple la naissance “médiocre” de l'écrivain et sa mort qui survient, au contraire, entre “les plus célèbres amitiés de la Cour” (eij, v°).¹⁷ En outre, les avertis peuvent reconnaître une discrète allusion à Plutarque (qui déclarait rechercher les “signes de l'âme”¹⁸), lorsque Pinchesne déclare, à propos de Voiture, vouloir “faire une peinture de son âme qui aille au-delà de ce qui [...] en peut paraître dans ses écrits” (1650 : e, v°).

Un protocole de lecture : à ethos galant, œuvre galante

Ces gages de sérieux ne sont pourtant pas tout dévoués à la peinture d'une “âme” : ils soutiennent au moins autant la promotion des écrits de Voiture et de leur valeur historique. D'une part, l'évocation des qualités de l'homme “autres” (e, v°) que littéraires est en définitive totalement orientée par les qualités jugées nécessaires à un écrivain par les mondains : les talents de Voiture pour le “commerce du

17. Tous les lecteurs de 1650 savent pertinemment que Voiture est roturier et il serait disgracieux d'en dire davantage.

18. Plutarque entendait par là former “un portrait au naturel de la vie et des mœurs d'un chacun” (1615: II, 138).

monde”, sa conversation familière, sa grâce, sa “belle raillerie”, ou encore la manière “galante, enjouée”, contraire à “la contention de l’école”, avec laquelle il donne son jugement (e, v^o et eij, r^o), s’avèrent autant de dispositions requises, comme on l’a montré,¹⁹ pour l’écriture galante. En effet, un peu plus loin, ces propos sur Voiture trouvent écho dans l’elogie de ses lettres : elles ne comportent aucune “uniformité de style lassante et ennuyeuse” ; tout y est écrit “facilement [...], avec un air et un agrément tout particulier” (1650: iiij, v^o-iiv, r^o). Même écho dans l’elogie de sa poésie où se rencontrent des passions “si tendres et si bien touchées” et des grâces “si naturelles et si naïves” qu’“il n’y a point d’art ni d’étude qui les vaille” (iiv, r^o). Les dispositions naturelles de l’homme, sa facilité sociale tout particulièrement, sont donc bien aussi des dispositions d’auteur — elles nourrissent son esthétique. Ainsi, un protocole de lecture est implicitement proposé, dévoué à la promotion de la culture galante contemporaine, qui fait retrouver l’*ethos* galant de l’homme Voiture dans l’*ethos* galant de son écriture. Du reste, sa condition d’écrivain n’est pas placée sous le signe d’un quelconque hasard, mais sous celui d’une nécessité. Évoquant ses dispositions pour des emplois honorifiques, Pinchesne note, de manière télologique, qu’il était “né pour d’autres choses” que ces “affaires”, préjudiciables aux Muses et à “l’entretien des honnêtes gens de son siècle” — la reprise de ce *topos* de l’élection de la Nature, qui légitime la part accordée par Voiture à un “repos” propice à l’écriture (eij, v^o; eijj, r^o; eij, r^o), signale une œuvre d’exception, tout en la rattachant aux valeurs du loisir mondain.

Le contexte : un passeport pour l’histoire

D’autre part, cette vie se caractérise également par le rôle qu’elle confère à ce qu’on nomme aujourd’hui la contextualisation. L’œuvre de Voiture apparaît comme le produit exemplaire d’une culture exemplaire dont il faut donner connaissance, parfaire la légitimité et perpétuer la mémoire. L’écrivain est donc présenté, synchroniquement, dans les conditions concrètes et les cadres sociaux et institutionnels qui ont vu éclore son génie et en ont fait “un des ornements de son siècle” (e, v^o): il en va ainsi de ce prestigieux temple de la mondanité qu’est l’Hôtel de Rambouillet, où l’on faisait de lui “grand cas” (eijj, v^o). Pinchesne évoque encore la faveur de l’Académie française dont Voiture était membre, l’estime de personnalités éminentes du monde littéraire, comme Balzac ou Chapelain (eijj, v^o et eiv, r^o),²⁰ mais surtout la consécration obtenue des femmes — il consigne et promeut le rôle croissant joué

19. Sur l’“hégémonie du modèle galant” dans ces vies d’“écrivains”, voir Bénard (133-137). Pour la chercheuse, on voit dans la vie de Voiture le *topos* de la vocation infléchi par les valeurs mondanines, et c’est une des vies où “les signes, qui décèlent l’*ingenium* prédisposant à la création poétique, renvoient au paradigme de la galanterie [...]” (164-176, cit. 168).

20. Sophie Rollin (2013: 18-19) montre que la référence à Balzac et Chapelain n’est pas un geste d’allégeance, mais plutôt une remise en cause de leur statut de modèle.

par celles-ci dans la vie littéraire de son temps (eiv, r^o-i, r^o).²¹ Or cet ancrage de l'œuvre de Voiture et de sa réception immédiate dans les réalités sociales et littéraires de son époque a des conséquences directes pour l'édition de ses œuvres : Pinchesne estime d'autant plus nécessaire de transmettre certaines données de ce contexte que Voiture, en parfait galant, n'aurait précisément écrit que pour des circonstances particulières. La pérennité de son œuvre se voit menacée puisque certains morceaux sont si “attachés aux circonstances des temps, des lieux, et des personnes, que hors de là ils ne sauraient être [...] estimés selon leur juste valeur”. Pinchesne déclare ainsi avoir dû insérer des titres, opérer des sélections et des classements, et même mettre en italiques des mots au sens “extraordinaire”, pour “faire entendre” (iij, v^o-iiij, v^o) ces écrits dans l'avenir : autant dire qu'il s'est attelé à un travail d'éditeur,²² visant à donner à ces textes un passeport pour l'histoire. La menace d'un oubli collectif des “circonstances” de production conduit donc Pinchesne à un sinueux équilibre entre nonchalance galante et souci philologique — même si celui-ci a pu être jugé insuffisant par certains contemporains (Génetiot 1997: 364-365).

Du futur au passé et vice versa : pérenniser un moment exceptionnel

Enfin, une autre modalité qui témoigne de l'ambition historiographique de cette vie est le recours à des filiations, qui inscrivent Voiture dans une diachronie et garantissent son auctorialité. Il ne suffit pas de dire incidemment que, malgré sa vie mondaine, Voiture avait étudié les bons auteurs et qu'il savait le “droit usage” des belles-lettres (1650: e, v^o et eij, r^o). Il faut encore — certes avec élégance — mettre son œuvre en perspective, en l'occurrence l'insérer dans une généalogie antique qui la dote d'autorité et de prestige : le génie de Voiture a rapport, estime Pinchesne, avec celui de Catulle pour la douceur, avec celui de Lucien pour la fine et délicate raillerie et surtout avec celui de Térence pour la naïve familiarité, la pureté et propriété des termes (iiv, v^o). En outre, une anecdote le hisse à la hauteur d'un auteur moderne “excellent” : il possédait si bien la langue de la cour d'Espagne où il était envoyé, qu'il fit des vers qu'on y a cru être de Lope de Vega (eij, v^o).

Ainsi cette vie ressortit-elle d'une volonté de patrimonialiser l'œuvre de Voiture qui, jusqu'à un certain point n'était pas constituée, puisque non publiée. Elle représente un véritable coup de force historiographique : d'une part, l'historicisation du poète doit sembler légitime sans être érudite ni savante ;

21. Pinchesne se réfère notamment au jugement de la duchesse de Longueville et des marquises de Sablé et de Montausier. Il conclut que cette “moitié du monde” que constituent les femmes est “aujourd'hui maîtresse de la gloire des hommes, autant comme les hommes mêmes” (1650: o, r^o). Nous soulignons.

22. Pinchesne déclare avoir bénéficié de l'aide de Chapelain et Conrart dans sa “conduite” du recueil (iij, v^o).

d'autre part, pour emporter l'adhésion, elle doit au travers d'une œuvre et d'une trajectoire exceptionnelles, tendre à fixer et pérenniser un moment exceptionnel d'une histoire linguistique, sociale et culturelle française. En outre, cette entreprise historiographique témoigne déjà d'une certaine mutation épistémologique : elle relève bien moins d'une visée édifiante ni même instructive (dans la tradition d'une *historia magistra vitae*), que d'une visée désormais sociale, axiologique et esthétique. Elle tend en effet à participer à la cohésion d'un groupe (les galantes et galants), à en cimenter et pérenniser les valeurs communes et à en promouvoir les conceptions littéraires (Denis 2001: 152-179).²³ Et cet acte d'écriture, qui cherche à peser sur le cours de l'histoire des lettres, s'étaie pour l'essentiel non d'autorités savantes, mais de la caution omniprésente des Grands — le volume est du reste dédié au prince de Condé.²⁴

**Des écrivains qui ont fait l'histoire ? La vie de Molière
attribuée à Vivot et La Grange (1682) et la vie de Benserade
par l'abbé Tallemant (1697)**

Identifier le destin de Molière à l'histoire du théâtre

La rédaction d'une vie en tête d'une œuvre offre l'occasion de montrer que l'écrivain a pu fonder ou renouveler un genre, une langue, une pratique ou encore une institution — manière de renchérir sur l'intérêt de cette œuvre en lui assignant une portée historique.

C'est le cas notamment dans la vie de Molière,²⁵ placée en tête de l'édition de ses œuvres en 1682 (une petite dizaine d'années après sa mort), et à laquelle ont (probablement) au moins collaboré Vivot — grand amateur de théâtre — et La Grange — comédien de la troupe depuis 1659 et à sa tête depuis la mort du dramaturge (Forestier 2010: I, CXIX-CXXI). Contrairement à la célèbre vie de Molière que Grimarest donnera en 1705, celle-ci relève encore de la vie d'"il-

23. D. Denis observe aussi que les textes au cœur de cette esthétique galante ont parfois vocation à "conserver" leur genèse et que, malgré un parti pris de consommation immédiate et une adhésion à l'éphémère, ils témoignent d'un "effort pour graver l'image mémorable de la galanterie" et relèvent aussi d'une "lecture différée" (Denis 2001: 339-340).

24. Sur les significations politiques de cette dédicace qui réaffirme "la situation de Voiture au cœur d'un milieu de contre-pouvoir", voir Rollin (2013: 14-16).

25. Vivot et La Grange (?) (Molière 2010: I, 1099-1105). Ce texte est intitulé "préface", mais sa nature ne fait aucun doute pour les contemporains : Bayle, par exemple, dans son *Dictionnaire*, en parle comme de la "vie" de Molière (1697: II, 870). Du reste, cette vie n'est pas tout à fait la première : la renommée de Molière était déjà tellement établie de son vivant que Donneau de Visé avait pu faire, dès 1663, un "abrégé de l'abrégé" de sa vie au sein de ses *Nouvelles Nouvelles* (2010: I, 1091-1098). La préface de 1682 est en revanche un texte posthume, conforme au précepte traditionnel selon lequel on ne fait la vie d'un "illustre" qu'après sa mort. Ce texte, évidemment, a été beaucoup commenté, nous n'insisterons que sur un seul de ses aspects.

lustre” et de la rhétorique de l'éloge.²⁶ Cependant, l'idéal de la galanterie l'emporte désormais ici sur celui des valeurs héroïques: cette vie peint Molière en “honnête homme”, investi des qualités galantes prisées par son public (Bénard: 182-184). Cette préface occasionne en outre un bref bilan critique de l'œuvre du “grand maître” (2010: I, 1103): éloge de la dimension morale de son théâtre grâce à la finesse et la délicatesse de sa “raillerie” (1099), palmarès de ses “chefs-d'œuvre”, brèves justifications de ses quelques “inégalités” (1103). Elle est pourtant l'occasion de faire davantage encore que consacrer un auteur de premier plan : il s'agit d'identifier le destin de Molière à celui du théâtre. Le dramaturge ne s'est pas contenté, en effet, d'être le “Térence de son siècle” (1104), il a compris les nécessités mêmes du genre dramatique : personne “n'a si bien entré que lui dans ce qui fait le jeu naïf du Théâtre”. S'il a en effet offert une peinture inimitable des caractères, il a aussi renouvelé la justesse du “jeu des Acteurs”, de manière “inconnue jusque-là sur les Théâtres de Paris” (1103-1104). Molière a donc infléchi l'histoire du théâtre par sa créativité en matière de texte, mais encore en matière de spectacle.

Cet accent mis sur les nouvelles pratiques qu'il a initiées s'épanouit dans un ample récit, très précis sur la destinée de la troupe et des autres troupes parisiennes et attaché à glorifier la création de la Comédie-Française par le roi en 1680 (1104-1105). Georges Forestier estime que ce développement valorise implicitement la direction de la troupe par La Grange et remarque que la préface est publiée à peu près au moment où, précisément, le comédien entreprend la rédaction de son fameux “Registre”, lié à son probable projet de se livrer à une histoire circonstanciée de la troupe de Molière (2013: § 3, 6, 11, 13, 21). La vie de Molière porte donc sans doute trace de ce projet plus ample d'historiographie du monde théâtral. Quoi qu'il en soit, ce développement final sur la postérité prestigieuse de la troupe réussissant à faire fructifier l'héritage du comédien-poète au profit de ses membres, mais encore au profit de la destinée du théâtre à la Cour et à Paris (Vivot et La Grange [?] 2010: I, 1104-1105), élargit la perspective, donne rétrospectivement relief à ce qui précède dans la préface et tend à renforcer la dimension historique d'ores et déjà attribuée à Molière. En effet, c'est exceptionnellement tôt, de son vivant, que Molière a été consacré en écrivain qui a “place en l'histoire”²⁷ — autant dire en “classique” (Souchier 2022: 221-234).²⁸

26. Voir aussi Forestier (2013: § 1-2 et 6).

27. On le constate notamment dès 1663, dans l’“abrégé de l’abrégé de sa vie” de Donneau de Visé : [...] comme il peut passer pour le Térence de notre siècle, qu'il est grand auteur, et grand comédien, lorsqu'il joue ses pièces, et que ceux qui ont excellé dans ces deux choses, ont toujours eu place en l'histoire ; je puis bien vous faire ici un abrégé de l'abrégé de sa vie, et vous entretenir de celui dont l'on s'entretient presque dans toute l'Europe, et qui fait si souvent retourner à l'école tout ce qu'il y de gens d'esprit à Paris (2010: I, 1093).

28. Voir aussi Souchier (2018: 529-591).

Cet élargissement de la vie de Molière à l'histoire de l'institution théâtrale de premier plan qu'est déjà la Comédie-Française témoigne là encore du sentiment qu'ont les contemporains de participer à une période neuve et exceptionnelle de l'histoire culturelle — celle du théâtre en l'occurrence — qui requiert qu'on en garde trace immédiatement et qu'on en perpétue la mémoire. La profondeur de champ qui apparaît dans cette vie de Molière participe donc, à son échelle, de la naissance et de l'autonomisation d'une historiographie du théâtre illustrée déjà par *Le Théâtre françois* de Chappuzeau (1674). On remarquera en outre que cet élargissement de la vie d'un dramaturge à l'historiographie d'un genre ou d'une pratique prendra bientôt une tout autre ampleur dans la “Vie de Philippe Quinault” qui apparaîtra en tête de son théâtre publié en 1715: on trouve au sein de cette vie, développée sur de longues pages, la première véritable histoire de l'opéra (Boscheron 1715: 26-64).²⁹

Avoir fait du “bruit”: les œuvres de Benserade comme pièces d'archives?

L'élargissement d'une vie à des bilans plus larges qui, quoique au sein de vies à caractéristiques galantes, se veulent bien documentés et propres à instruire le lecteur, n'est pourtant pas un fait général.

Certains préfèrent au contraire s'en tenir au récit d'anecdotes ou d'événements ponctuels. C'est le cas du *Discours sommaire [...] touchant la vie de Monsieur de Benserade* placé en tête de ses *Œuvres* en 1697 (le poète est mort en 1691): son auteur, officiellement anonyme — en fait l'abbé Paul Tallemant —, offre un récit extrêmement sélectif de la vie de Benserade, fait fi de la chronologie et consacre une grande partie de son texte à des bons mots et anecdotes, dont il souhaite sans doute conforter l'authenticité en se disant proche du poète. L'ensemble témoigne donc d'une veine toute mondaine qui rappelle par maints aspects la *Vie de M. de Malherbe* par Racan.³⁰ On sait déjà à quel point le recours à l'anecdote au sein des vies participe à l'écriture de l'histoire³¹ et à l'édification

29. Au moins une partie de cette vie peut être attribuée à Boscheron, même si son texte a été tronqué (voir Bénard 2019: 393-395).

30. Cette vie de Malherbe par Racan était vraisemblablement destinée à accompagner l'édition des œuvres du poète, projetée par Ménage dès 1649: le manuscrit en avait été recopié par Conrart, mais la vie n'avait finalement été publiée qu'en 1672. Sur les dispositifs formels et l'interprétation de ce texte “ambigu”, voir Macé (2009: 889-897) et Meli (2020: 107-122).

31. Karin Abiven (2015: 28) estime que la “curiosité pour le passé récent” anime la faveur exceptionnelle dont jouit alors l'anecdote. Elle montre comment celle-ci peut se voir accorder une valeur historiographique au sein de divers dispositifs et régimes d'historicité (189-248) et comment l'analyse de ses fonctions d'exemplarisation et de caractérisation, d'éclaircissement et de diversion permet de saisir la lente modification du régime d'historicité exemplaire dans cette première modernité des xviiie et xviiiie siècles (317-396).

de figures “légendaires” d'écrivains.³² Aussi allons-nous prêter attention à un autre procédé présent dans ce *Discours* : au rebours de l'anecdote qui en appelle fréquemment à la curiosité du lecteur, il consiste plutôt à tirer parti d'un fait avéré et à le supposer préalablement bien connu de tous. Les circonstances de cet événement notoire, dont le savoir “hors texte” est commun à l'auteur et au lecteur, se prêtent ainsi à réécriture, notamment quand il s'agit de le constituer en étape symbolique dans le cours de l'histoire des lettres.³³

Dans sa vie de Benserade, Tallemant joue précisément de ce savoir commun, mais il ne se limite pas à vanter les succès à la Cour du poète, les généreuses gratifications royales et les signes de reconnaissance reçus de grands personnages et de femmes du monde (1697: I, 6-13).³⁴ Revenant négligemment à des temps plus anciens, il évoque le moment où l'on considérait comme “originaux” Corneille, Voiture et Benserade. Et il ajoute: “[...] à propos de ces deux derniers, je ne saurais me dispenser de dire un mot du Sonnet de Job, et de la dispute qui s'éleva pour lui et pour celui d'Uranie, et qui partagea toute la Cour.” Puis il fait mine de légitimer ce qu'il présente comme une parenthèse dans son récit: “Je sais que je ne dirai rien de nouveau ; mais il faut au moins que j'en dise ici quelque chose, *puisque c'est un des plus beaux endroits de la vie du défunt, et qui a fait le plus de bruit dans le monde*” (13).³⁵ En effet, la querelle des sonnets de 1648,³⁶ fameuse, avait fait couler beaucoup d'encre. La raison qui le conduit à rapporter cet épisode qui avait divisé la Cour et la Ville est donc précisément, explique-t-il, le fait qu'il était connu de tous : la vie de Benserade se fait alors explicitement chambre d'écho de cette séquence notoire et haute en couleurs de la vie littéraire. Pourtant, l'épisode date déjà d'un demi-siècle: le récit en appelle à la mémoire du lecteur qui ne découvre pas, mais se remémore le fait lui-même ou, du moins, ce qu'en racontent les “bruits” parvenus jusqu'à lui — il a pu encore avoir en main le volume que Tallemant mentionne, qui avait recueilli les écrits des deux partis opposés (14-15).³⁷ Le biographe s'attelle donc à la narration de cet épisode déjà célèbre dont, faute d'information inédite, il s'agit de proposer une nouvelle et plaisante version. La forme adoptée est, en

32. En se fondant notamment sur les récits de vie dont La Fontaine fait l'objet, Damien Fortin (2012: 35-48) analyse la manière dont la réécriture continue de motifs topiques, sous forme de bons mots, fables et anecdotes, contribue à édifier la “légende” du poète, tout en prétendant à la véracité. Sur les anecdotes et bons mots dans la tradition biographique, voir Abiven (2015: 123-133) ainsi que Bénard (144-149 et 196-199) qui évoque la vie de Benserade.

33. Par exemple, É. Bénard (182-184) a montré comment, dans la préface de 1682, la représentation de la troupe de Molière devant la cour, au Louvre, en octobre 58, joue le rôle d'une prouesse galante fondatrice.

34. Le texte est mal paginé : nous le paginons imaginairement de 1 à 34.

35. Nous soulignons.

36. Sur cette querelle dont la portée politique est cristallisée par La Fronde, voir Génetiot (1997: 196-200).

37. *Poésies choisies [...] (1653)*.

l'occurrence, celle du conte,³⁸ comme le montrent son introduction (“voici en peu de paroles comme l'affaire se passa”), les principaux protagonistes (un prince et sa sœur), la situation de l'action dans un temps passé indéterminé (“un jour”) et la clôture du passage par quatre vers en guise de moralité (1697: I, 13-16). Ce récit est en quelque sorte le clou de cette vie — il figure du reste en son centre — et il vise le plaisir du lecteur, peut-être de surcroît flatté de se sentir considéré en initié. En outre, il est significatif que l'épisode soit relatif à une querelle : non seulement dans cette seconde moitié du XVIIe siècle les nombreuses querelles apparaissent déjà comme des caractéristiques de la vie littéraire, mais encore les ouvrages qui en historicisent divers épisodes, sur un mode allégorique, ludique ou galant³⁹ font précisément eux aussi appel à un savoir préalable du lecteur lui permettant de décrypter clés, allusions cachées et flèches enrobées.

Il est donc bien moins question de donner des précisions ou informations sur ce fameux épisode que d'exploiter sa notoriété pour donner épaisseur et aura à la figure de Benserade. Dans cette perspective, le fameux sonnet, situé un peu plus loin au sein du volume,⁴⁰ prend, outre sa dimension esthétique, la valeur d'une pièce d'archives⁴¹ : le récit préalable de la querelle l'a constitué en témoignage d'une geste certes révolue, mais néanmoins symbolique d'une histoire littéraire et sociale prestigieuse.

Médiatiser et perpétuer une culture poétique française : les “petites vies” du Recueil Barbin (1692)

Intéresser les lecteurs: un patrimoine de valeurs galantes

Un recueil au sein duquel des vies paratextuelles se combinent avec un dispositif sériel permet d'observer la manière dont une trame discursive, qui se constitue entre les notices, contribue à l'historicisation des textes introduits. Il s'agit d'un ouvrage de 1692, intitulé *Recueil des plus belles pieces des Poëtes François, tant Anciens que Modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade*,⁴² dit “Recueil Bar-

38. Rappelons que dans cette dernière décennie du XVIIe siècle, le genre du conte connaît un essor et un succès fulgurants.

39. On peut penser notamment aux ouvrages de Furetière ([1658] 2004), Guéret (1671), Callières (1688). Et l'on sait que moins d'un siècle plus tard, la “querelle” littéraire apparaîtra comme un objet essentiel de l'historiographie des lettres, notamment dans l'ouvrage d'Iraillh (1761).

40. Voir Benserade (1697: I, 174). Ce sonnet est suivi d'un texte de J.-F. Sarrasin, composé lors de la fameuse querelle.

41. Sur la constitution en “archives” des textes galants, voir Denis (2001) [et voir *supra*, note 23].

42. Les différentes éditions de 1692 divergent : voir Mathilde Bombart, Maxime Cartron, Michèle Rosellini (2019: § 16-18) et Fanny Boutinet (2019: 23-30). Nous nous référerons donc à l'exemplaire en ligne de la bibliothèque nationale d'Autriche, issu de l'édition originale de Barbin, sans ignorer que des disparités existent aussi entre les divers exemplaires de cette édition. Après la préface, se trouve le plan des cinq volumes (I, n. p.).

bin” notamment parce que l'auteur en est mal identifié : on a souvent estimé que Fontenelle l'aurait au moins supervisé et qu'il y aurait pris grande part. Quoi qu'il en soit, le travail n'a pas été celui d'une seule personne, ainsi que de récents commentateurs, au vu de discordances entre les vies et le choix des textes, l'ont établi.⁴³

L'auteur de la préface entend donner “une histoire de la poésie française, par les ouvrages mêmes des poètes” (1692: I, n. p. [= 3]). En 1692, la querelle des Anciens et des Modernes bat son plein : il n'est donc pas inintéressant, du côté de ces derniers, de mettre en lumière une production moderne et française. L'anthologie se voit ainsi composée d'un choix de textes d'une cinquantaine de poètes, le plus ancien étant Villon et le plus récent Benserade, mort il y a moins d'un an. Les extraits sont systématiquement précédés d'une “petite vie” (*sic*, 4) de leur auteur et répartis en cinq volumes approximativement chronologiques.⁴⁴ Ce recueil a fait l'objet d'études (certaines récentes) :⁴⁵ nous ne nous attacherons qu'à la manière dont ces notices constituent une certaine forme d'historiographie littéraire.

L'ouvrage est destiné aux milieux galants, ce dont témoigne le projet présenté dans la préface : on “facilite la lecture” d'auteurs “de réputation” quoique oubliés (1697: I, 2); on fait en sorte que chacun puisse, de manière utile et agréable, connaître et évaluer les poètes (I, 3); on rejette les textes trop longs ou trop libres — cette dernière précision visant particulièrement le lectorat féminin (I, 4). Cette destination est manifeste dans l'écriture des notices et la composition de l'anthologie: en montrant notamment la place qu'y prend, au miroir des pratiques contemporaines, la poésie amoureuse, Jean Vignes (2019) et Emmanuel Buron (2019: § 19-20) ont conforté l'analyse selon laquelle le discours tenu sur les poètes et le choix des écrits sont voués à la célébration de la poésie galante française, jusqu'à la modernité la plus récente.⁴⁶ L'inscription du public galant se donne encore à voir au sein des vies dans la prolifération de signes de politesse et de connivence: brièveté et rédaction enjouée, négligence affichée, information filtrée et accessoirisée, allusions — parfois diplomatiques — à une *doxa* imprécise (“on dit que”, “certains estiment que”), etc.

43. Voir Claude Faisant (1998: 223) et, plus récemment, Jean Vignes (2019: § 10-12) et Emmanuel Buron (2019: § 20). En outre, F. Boutinet montre que le recueil permet au libraire Barbin de réexploiter très efficacement son catalogue d'œuvres poétiques (2019: § 4-14).

44. Le cinquième volume, notamment, ne s'insère pas dans la chronologie, probablement pour des raisons liées aux circonstances éditoriales : voir Edwige Keller-Rahbé et Miriam Speyer (2019: § 59-61).

45. Voir Marie-Gabrielle Lallement (2004: 175-194), pour qui le recueil entend conférer à la poésie française la “dignité et le prestige d'un objet culturel” (182). Nous nous permettons de renvoyer aussi à notre article sur l'histoire littéraire chez Fontenelle (2010) qui, parmi d'autres textes, évoque le recueil Barbin (même si, compte tenu de l'intérêt majeur représenté par les autres textes de Fontenelle, nous y avons sous-estimé les fonctions des vies dans ce recueil). Et nous renvoyons à la publication du récent colloque consacré à cette anthologie (dir. Bombart, Cartron, Rosellini 2019).

46. Voir aussi Faisant (1998: 220-224).

Pour autant, les “petites vies” sont loin d’écarter les lieux traditionnels de la tradition biographique, quitte à y recourir avec brièveté, légèreté et enjouement. En effet, sous ce régime d’écriture galant sont fréquemment évoquées les mentions habituelles aux vies d’ “illustres” — et aux vies d’écrivains — concernant la naissance (voire l’ascendance si elle est prestigieuse) et son lieu, les dispositions naturelles (vocation et signes d’élection), la condition familiale, la carrière et la reconnaissance sociale, notamment les fonctions et les distinctions, le service et la protection des rois et des Grands (dont la valeur est d’autant plus appuyée qu’on s’adresse à un public mondain), et la mort (qui n’est ici plus guère édifiante). À cela s’ajoutent de brèves précisions qui ne sont pas totalement étrangères à la tradition du “catalogue” des œuvres au sein des vies d’auteurs:⁴⁷ mentions d’ouvrages et allusions à leur réception, notamment par d’éminents tenants de la société choisie de leur époque. Enfin on trouve, là encore, une forte attention prêtée aux bons mots et anecdotes et, fréquemment, la mention de quelques traits évoquant discrètement la tradition du portrait physique et moral.

L’éditeur (et ses collaborateurs) ne s’en tiennent pas là et ces “petites vies” cherchent à attiser l’intérêt du lecteur et l’initier plaisamment à ce “corps” historique de la poésie française que forment les extraits. Nous suivons donc Christophe Schuwey qui, au regard du paysage éditorial complexe dans lequel s’insère l’anthologie, lit ces vies comme des “médiations” entre le lecteur et les textes qu’elles précèdent : il s’agit par différents procédés de rendre “recommandables”, voire “admirables”, d’anciens poètes et d’autres plus récents mais morts. Ces vies se voient notamment fournir une scène d’énonciation à des poésies décontextualisées, conformément à la littérature galante qui se conçoit dans une situation d’échange. C’est le cas lorsque la vie “encourage le relativisme du goût” ou lorsque des vers cités en son sein sont rapportés à des situations concrètes.⁴⁸

On perçoit donc mieux la manière spécifique dont les dimensions critique et historiographique se construisent dans le recueil : ces vies cherchent moins à “adapter” l’ancienne poésie française aux lecteurs, qu’à les “intéresser” (au sens propre) à ce patrimoine lointain ou proche en leur permettant d’y projeter, ou d’y retrouver, les pratiques et valeurs qui les caractérisent. Par exemple, pour ce public qui ne connaît pas le latin et méprise toute forme de “pédanterie”, on valorise les poètes qui comme Saint-Amant montrent “ce que peut un esprit libre et facile sans le secours de l’étude” (1692 : III, av. 187)⁴⁹ ou ceux qui,

47. Guillaume Colletet, notamment, a systématisé la tripartition homme-catalogue des ouvrages-fortune de l’œuvre au sein des “vies” composant son *Histoire générale et particulière des poètes français* [...] (ms réd. entre 1635 et 1659).

48. Le chercheur donne l’exemple de la vie de Villon où il est précisé que les vers cités, écrits alors que le poète allait être pendu, l’ont été “pour lui et pour ses compagnons”. Ainsi, conclut-il, “on pallie la décontextualisation de sa poésie” (Schuwey 2019: § 18-21)

49. Voir aussi les exemples de Marot (1692: I, av. 49) ; Racan (II, av. 251); Claude de l’Estoile

comme Desmarests de Saint-Sorlin, ont du succès dans “les théâtres, les ruelles, les dames, les couvents de religieuses” (IV, av. 30).

*La trame discursive d'une instance “raisonnable” :
un produit de l'histoire*

C'est dans cette perspective aussi qu'on peut appréhender ces nombreux passages où la production du poète fait l'objet d'une évaluation critique. Une large moitié de cette cinquantaine de vies offre, en quelques phrases synthétiques, un jugement susceptible de préfigurer celui du lecteur. Les qualités prisées les plus récurrentes sont la délicatesse et la finesse, la facilité, la douceur, l'enjouement, la naïveté ou le naturel,⁵⁰ la politesse. *A contrario* sont stigmatisés l'affectation d'érudition, la rudesse, le manque de grâce et de naturel⁵¹ — on retrouve bien là les valeurs de référence de l'éthique et l'esthétique galantes. Or l'extension rétrospective de cette norme à l'histoire de la poésie française ne se veut pas didactique, mais plutôt l'expression anticipée d'une axiologie partagée avec le lecteur, qui procéderait de la raison. Le préfacier écrit qu'il a tâché de se défaire de son “goût particulier” et d'adopter “tous les différents goûts qu'il a pu croire raisonnables” (I, 4-5), de manière notamment à éviter les deux écueils que sont le manque de “discernement” et l'assemblage “fortuit”. Ces brefs bilans critiques se posent donc en fruit d'une nouvelle instance de jugement, incarnation médiane d'un exemplaire goût collectif produit par l'histoire, dorénavant à même de “démêler” le “raisonnable” (I, 2-3) par-delà les aléas des subjectivités et des temps.⁵²

L'instauration de cette sorte de pacte, selon lequel il s'entendrait que le lecteur accorde à l'auteur (ou aux auteurs) de l'anthologie une légitimité à synthétiser un goût médian et à débusquer, en sa faveur, le raisonnable, est propice à l'expression de propos généraux articulés aux particularités de chaque vie ou, du moins, pro-

(III, av. 79). Les vies ne sont pas paginées: nous indiquons donc systématiquement la page “avant” laquelle elles figurent.

50. La délicatesse et la finesse sont par exemple attribuées à Maleville, Lalanne, Cailly, Villedieu, La Sablière, Montreuil, Saint-Pavin, Voiture, Chapelle; la facilité à Marot, Du Bellay, Jodelle, Desportes, Lingendes, Godeau; la douceur et la tendresse à Du Bellay, Desportes, Malherbe, Lingendes et Malleville; l'enjouement à Desportes, Voiture, Sarasin, Chapelle; la naïveté à Marot, Régnier, La Sablière; le naturel à Malherbe, Racan, Cailly; la politesse à Passerat, Bertaut, La Sablière, Voiture, Benserade; la galanterie à Voiture, Sarasin et Benserade, mais aussi à Passerat, etc. (Ces exemples sont loin d'être exhaustifs.)

51. Par exemple, sont condamnés l’“affectation” d’érudition de Ronsard (I, av. 239), la “rudesse” de Baïf (I, av. 231), l’incapacité de Belleau à conserver les “grâces naturelles” d’Anacréon dans sa traduction des *Odes* (I, av. 269), le manque de naturel de Montreuil (IV, av. 289), etc.

52. Remarquons que cette affirmation d'un nouveau discernement critique, apte et légitime à incarner une raison collective, est assez proche de ce qu'on peut trouver dans d'autres textes d'historiographie littéraire qui sont, eux, entièrement de la main de Fontenelle: voir Mortgat-Longuet (2010).

pice au rapport de faits qui, mis bout à bout, sont propres à susciter des questionnements. Cette incitation à la réflexion paraît, elle aussi, d'autant moins didactique qu'elle cultive une forme de connivence, respecte l'impératif de brièveté et concerne des sujets variés. Quelques exemples suffiront : la vie de Boisrobert souligne un bienfait de son service auprès d'un grand ministre (on doit en partie au poète, qui a parlé à Richelieu d'une assemblée de gens d'esprit, la création de l'Académie [1697: III, av. 165]) contrairement à celle de Desmarests qui questionne les liens de dépendance engendrés par la faveur du même ministre (le poète a dû différer la rédaction de son *Clovis* pour satisfaire les projets théâtraux de Richelieu [IV, av. 31]). La vie de Lalanne présente le cas remarquable d'un poète dont les vers célèbrent, avec noblesse et délicatesse, non une maîtresse mais son épouse (IV, av. 73), quand celle de Du Bartas semble suggérer, au terme de la mention de ses mérites littéraires et personnels, ce que peuvent être "les bonnes qualités d'un poète" (II, av. 73). Il en va encore des assertions gnomiques : Passerat fait voir que "la science la plus solide et la plus élevée, n'[a] rien de commun avec la pédanterie" (II, av. 77) et madame de Villedieu offre l'occasion d'affirmer, non sans humour, que "le destin des femmes d'esprit [est] de donner dans la galanterie" (IV, av. 231). Enfin, cette tendance à la généralisation enjouée se remarque encore lorsque l'apport d'un poète au français est considéré : cette langue doit à Desportes "une partie de sa beauté" car il "a purgé la poésie de ce mélange ridicule du grec et du latin" (II, av. 1) tandis que Malherbe "a conçu parfaitement l'idée de la belle poésie française" (II, av. 167). Elle se remarque également dans ces nombreuses bribes de discours qui, si elles ne constituent en rien une histoire des formes, finissent du moins par esquisser la cartographie d'un espace-temps de la production poétique française : cette cartographie s'appuie manifestement sur l'idée (alors réactivée)⁵³ d'une spécialisation des génies, ce qui accroît sa légitimité et lui facilite la promotion éventuelle de poètes moins prévisibles.⁵⁴ Elle s'offre ainsi pour accompagner un lecteur susceptible de se perdre dans ce massif d'écrits, comme le montrent quelques exemples parmi beaucoup d'autres: Villon a "le premier débrouillé la poésie française" (I, av. 1) ; Saint-Gelais et Marot se disputaient au xv^e siècle la palme pour l'épigramme (I, av. 89) et, au xv^e siècle, Cailly (personnalité moins attendue) s'y est illustré (IV, av. 197); Du Bellay a si bien réussi dans le genre du sonnet que les siens ont "forcé les temps" (I, av. 131); Voiture a été un modèle inimitable dans l'art de "badiner noblement et agréablement" (V, av. 1); Régnier a montré "un certain caractère original" dans la satire en français (I, av. 285) et Scarron s'est fait, quant à lui, "original" dans le genre burlesque (V, av. 75) ; Benserade a "presque fait tous les vers des ballets du roi" que l'on dansait, nous précise-t-on au passage, "avant qu'on jouât les opéras" (V,

53. Sur l'origine de cette idée de l'"excellence en son genre", voir Jean Lecointe (1993: 201-209).

54. C. Schuwey estime que le recueil promeut des poètes dont le statut était indécis avant sa parution (2019: § 22-23).

av. 237), etc. Un discret palmarès se dessine, qui n'a, pour partie, rien de neuf en lui-même (bien au contraire, il répercute souvent des jugements de figures d'autorité comme Boileau ou Pellisson), mais qui sous une forme piquante ou élégante entend désigner le “lieu” que peut symboliser ou incarner tel ou tel poète dans l'histoire de la poésie, au regard de l'épanouissement actuel de celle-ci.

Ces assertions n'ont bien sûr pas l'ampleur qu'on trouve chez un Colletet, chez qui elles forment véritablement un soubassement de l'entreprise, mais, à leur échelle toute discrète, elles forment malgré tout une légère trame discursive qui, dans la connivence entretenue avec les lecteurs et dans le pacte implicite de consensus conclu avec eux, unifie les notices, affermit l'entreprise anthologique et élargit la portée du bilan historiographique qu'elles suggèrent.

Des lecteurs acteurs d'une mémoire collective

Enfin, l'historicité se construit, là encore, dans la politesse et le plaisir offerts aux lecteurs de se retrouver dans des faits, anecdotes ou poèmes qu'ils ont de fortes chances de connaître — deux larges tiers des auteurs relèvent du XVII^e siècle. On leur renvoie ainsi une image positive de leur savoir et on leur montre leur propre culture digne d'être partagée et perpétuée : par exemple qui, parmi ces lecteurs aisés de 1692 pourrait encore ignorer la “guerre civile de bel esprit” (nous l'avons déjà évoquée) qui partagea la Cour et la Ville entre le sonnet de Voiture et celui de Benserade (V, av. 237) ? Qui, dans ce petit monde, n'aurait pas ri de la *Pucelle*, que Chapelain mit “trente ans à composer” et qui fit “échouer sa réputation” (IV, av. 59) ? Qui n'y saurait que Malherbe est surnommé “le père de la poésie française” (II, av. 167) et que Voiture est fils de “marchand de vin” (V, av. I) ? Etc. Là encore, les vies se chargent de faire écho et donner relief à des faits littéraires et sociaux déjà connus et elles participent aussi à la fabrique de légendes si caractéristiques de l'historiographie des lettres de cette époque (Fortin 2012). On a pu en outre observer que certains extraits de poèmes insérés au sein des vies elles-mêmes ont tendance à “fictionnaliser” l'histoire littéraire au profit d'un nouveau dispositif qui fait de l'anthologie un genre fondé sur la “réénonciation de la matière compilée” (Cartron 2019: § 13). Sans doute peut-on voir en cela un élément supplémentaire de l'invite faite aux lecteurs de se retrouver dans ces faits et dits (réels ou imaginaires) qu'ils attendent au moins en partie — et peut-être aussi dans ces textes qu'ils n'ignorent certainement pas tous — et de s'identifier collectivement comme les heureux acteurs et dépositaires de cette mémoire à faire vivre et transmettre. Leur assentiment implicite et le partage axiologique et esthétique que celui-ci implique ancrent donc fortement l'anthologie dans les particularités sociales de son temps. Et ils confortent la cohésion du groupe de ces lecteurs, sans doute guère hostiles, pour la plupart, à favoriser l'attribution à leur culture d'une profondeur et d'une légitimité historiques.

Ces vies paratextuelles ne se contentent donc pas d’“orienter” la lecture des œuvres qu’elles précèdent. Alors qu’elles entendent relever d’une forme et/ou d’un idéal galants, qu’elles ne sont pas autonomes et qu’elles affectent une distance par rapport à toute pratique savante, elles témoignent, chacune à sa manière, de la volonté d’inscrire des auteurs et leurs textes dans une mémoire collective.

C’est aussi qu’elles procèdent de ce sentiment qu’ont les contemporains — notamment les milieux mondains dans le contexte de la querelle qui s’annonce ou qui sévit — de participer à une période exemplaire de l’histoire linguistique, sociale et culturelle française qui requiert qu’on en garde trace immédiatement et qu’on en perpétue le souvenir. Dans ce cadre, la publication d’œuvres d’auteurs renommés offre l’occasion de vanter non seulement la trajectoire exceptionnelle que ceux-ci ont pu connaître individuellement, mais encore ce qui les rend représentatifs d’une destinée collective qu’on juge historique. Pour ce faire, la rédaction d’une vie permet, même en avançant masqué, de construire une auctorialité à une œuvre encore inédite; d’inscrire le parcours d’un individu dans l’histoire d’un genre ou d’une institution dont on estime qu’il l’a initiée ou renouvelée; d’exploiter la notoriété d’un épisode pour constituer des œuvres en archives; ou encore, dans le cas où la vie paratextuelle s’insère dans un dispositif sériel, de médiatiser des textes en les dotant d’éléments de contextualisation ou en constituant à leur propos une trame de jugements et de réflexions censés anticiper et perpétuer le goût dorénavant raisonnable et affiné des lecteurs.

Une spécificité de ces vies galantes paratextuelles — hormis, sans doute, la vie de Molière de 1682, en partie informée par la volonté de transmettre informations et jugements critiques — est donc de solliciter une part active du lecteur dans le phénomène d’historicisation: on recourt à un pacte tacite, on provoque des effets de connivence, on offre à une micro-société des miroirs flatteurs en projetant dans le passé les valeurs du présent. Ces vies signalent ainsi tout particulièrement le contexte de leur production et s’ancrent de façon manifeste dans des réalités sociales et littéraires immédiates. De ce point de vue, elles confortent l’intention affichée par le préfacier du recueil Barbin d’écrire “pour le temps présent” (1692: I, 3) — ce qui n’est pas sans rentrer en tension avec leur propension à inscrire leur “moment” dans une mémoire future.

On peut donc rapprocher l’historiographie qui se construit dans ces vies d’écrivains des phénomènes analysés par Karin Abiven à propos de l’anecdote (au demeurant très présente dans ces textes) : en cherchant moins à former le lecteur qu’à le faire collaborer à la valeur des textes introduits et à l’historicisation de la culture que ceux-ci incarneraient exemplairement, ces vies, elles aussi, sont des vecteurs identitaires du groupe, construisent “narrativement la *distinction* de la communauté” et s’efforcent de “faire passer sa supériorité comme une donnée naturelle” — elles contribuent ainsi à instituer ce groupe en lieu mémoriel.⁵⁵

55. Abiven (2015: 367-378, citations: 376). Voir ses conclusions (376-378).

Bibliographie

Sources primaires

- BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, R. Leers, 1697 (art. “Poquelin”, t. II, p. 869-873).
- BOACHERON, François, (attribuée pour partie à), “La Vie de Philippe Quinault de l'Académie Françoise”, *Le Théâtre de Mr Quinault, contenant ses tragédies, comédies, et opera*, Paris, P. Ribou, 1715, pp. 5-64, 20-09-25, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10071745q>
- CALLIÈRES, François de, *Histoire Poétique de la Guerre nouvellement déclarée entre les Anciens et les Modernes*, Paris, P. Aubouin, P. Emery, Ch. Clousier, 1688, 20-09-25, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8704260h>
- CHAPPUZEAU, Samuel, *Le Théâtre françois*, Lyon, M. Mayer, 1674, 20-09-25, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k108751n>
- DONNEAU DE VISÉ, Jean, “Abrégé de l'abrégué” de la vie de Molière, IIIe partie des *Nouvelles Nouvelles* (1^{re} éd. Paris, Ribou, 1663), cité dans Molière, *Œuvres complètes*, éd. dir. Georges Forestier et Claude Bourqui, Paris, Gallimard, “Bibliothèque de la Pléiade”, 2010, 2 vol., t. I, pp. 1091-1098, 20-09-25, <https://ncd17.unil.ch/index.php?extractCode=1043>
- FONTENELLE, Bernard de, voir *Recueil* [...].
- FURTIÈRE, Antoine, *Nouvelle allégorique ou Histoire des derniers troubles arrivés au Royaume d'Éloquence* (1^{re} éd. 1658), éd. Mathilde Bombart et Nicolas Schapira, Toulouse, Société de littérature classiques, 2004.
- GRIMAREST, Jean-Léonor Le Gallois de, *La Vie de M. de Molière*, Paris, J. Le Febvre, 1705, 20-09-25, https://obtic.huma-num.fr/obvil-web/corpus/moliere/critique/grimarest_vie-moliere
- GUÉRET, Gabriel, *La Guerre des auteurs anciens et modernes*, Paris, T. Girard, 1671, 20-09-25, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8720557c>
- IRAILH, Simon-Augustin, *Querelles littéraires, ou Mémoires pour servir à l'histoire des révoltes de la République des Lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours*, 2 vol., Paris, Durand, 1761, 20-09-25, <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30635618z>
- (MICHEL, SIEUR DE) LA ROCHEMAILLET, Gabriel, *La Vie de Scevole de Sainte-Marthe*, Paris, J. Villery, 1629.
- MOLIÈRE, Jean-Baptiste Poquelin dit, *Œuvres complètes*, éd. dir. Georges Forestier et Claude Bourqui, Paris, Gallimard, “Bibliothèque de la Pléiade”, 2010, 2 vol.
- PINCHESNE (ou PINCHÈNE), Étienne MARTIN de, “Au lecteur”, *Les Œuvres de Monsieur de Voiture*, Paris, A Courbé, 1^{re} et 2^e éd. 1650 (cité dans la 2^e édition, augmentée), p. e, r^o-o, v^o, 20-09-25, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k119231x/f10.item>
- PLUTARQUE, “Alexandre le Grand”, *Vies des Hommes illustres* [...], trad. J. Am-

- yot, Paris, J. Libert, 1615, t. II, pp. 135-216, 20-09-25, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8715519z>
- POÉSIES CHOISIES de Messieurs Corneille, Benserade [...] et plusieurs autres*, Paris, C. de Sercy, Paris, 1653, 20-09-25, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k702704.image>
- RACAN, Honorat de Bueil de, *La Vie de M. de Malherbe, Œuvres complètes*, éd. Stéphane Macé, Paris Champion, 2009, p. 889-988.
- Recueil des plus belles pieces des Poëtes François, tant Anciens que Modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade* (dit “Recueil Barbin”, et attribué pour partie à Fontenelle, Bernard de), Paris, Cl. Barbin, 1692, 5 vol. (cité dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale d'Autriche [BE.5.T.37-41.(Vol.1-5)], 20-09-25, https://digital.onb.ac.at/OnbViewer/viewer.faces?doc=ABO_02BZ197566102 (puis t. II [...]66205 ; t. III [...]66308 ; t. IV [...]66400 ; t. V [...]66503).
- TALLEMANT, Paul, (ANONYME, attribué à), *Discours sommaire de Monsieur L. T. Touchant la Vie de Monsieur de Benserade, Œuvres de Monsieur de Benserade*, Paris, Ch. de Sercy, 1697, 2 vol., t. I, pp. av sq. (la pagination étant défaillante, nous l'avons recréée fictivement de 1 à 34), 20-09-25, <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb372314924>
- VIVOT, Jean, et LA GRANGE, Charles Varlet, dit, “Préface” (attribuée à), in *Les Œuvres de Monsieur de Molière*, Paris, D. Thierry, C. Barbin, P. Trabouillet, 1682 (cité dans Molière 2010, t. I, pp. 1099-1105), 20-09-25, https://obtic.huma-num.fr/obvil-web/corpus/critique/la-grange_preface
- VOITURE, *Lettres (1625-1648)*, éd. Sophie Rollin, Paris, Champion, 2013 (cette édition comprend l'avis “Au lecteur” de Pinchesne, pp. 81-89).

Sources secondaires

- ABIVEN, Karine, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- BÉNARD, Élodie, *Les Vies d'écrivains (1550-1750). Contribution à une archéologie du genre biographique*, Genève, Droz, coll. “Travaux du Grand Siècle”, 2019.
- BOMBART, Mathilde, CARTRON, Maxime et ROSELLINI, Michèle, dir., “Le recueil Barbin (1692). Une “histoire de la poésie par les ouvrages même des poètes” ?”, *Pratiques et Formes littéraires 16-18. Cahiers du Gadges*, 16 (2019), 20-09-25, DOI : 10.35562/pfl.74
- BOMBART, Mathilde, CARTRON, Maxime et ROSELLINI, Michèle, “Introduction”, in BOMBART 2019, pp. 5-19.
- BOURQUI, Claude et MICHEL, Lise, dir., “Naissance de la critique dramatique”, *Littératures classiques*, 89 (2016), 20-09-25, <https://shs.cairn.info/revue-litteratures-classiques-2016-1?lang=fr>

- BOUTINET, Fanny, “Éditer le recueil Barbin. De Paris à Amsterdam, enquête sur une aventure éditoriale”, in BOMBART 2019, pp. 61-76.
- BURON, Emmanuel, “La poésie du xv^e siècle dans le recueil Barbin”, in BOMBART 2019, pp. 147-168.
- CARTRON, Maxime, “Un corps fragmenté ? Hypothèses sur les extraits insérés dans les notices biographiques du recueil Barbin”, in BOMBART 2019, pp. 99-126.
- CARTRON, Maxime, voir BOMBART.
- CIVARDI, Jean-Marc, *La querelle du Cid (1637-1638). Édition critique intégrale*, Paris, Champion, 2004.
- DANDREY, Patrick, dir., *Naissance de la critique littéraire, Littératures classiques*, 86 (2015a), 20-09-25, <https://shs.cairn.info/revue-litteratures-classiques-2015-1?lang=fr>
- DANDREY, Patrick, “Naissance de la critique littéraire au xvii^e siècle ?”, in DANDREY 2015a, 2015b, pp. 5-16, 20-09-25, <https://shs.cairn.info/revue-litteratures-classiques-2015-1-page-5?lang=fr>
- DENIS, Delphine, *Le Parnasse galant : Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2001.
- FAISANT, Claude, *Mort et résurrection de la Pléiade (1585-1828)* [1re version 1974], publ. par Josiane Rieu *et alii*, Paris, Champion, 1998.
- FORESTIER, Georges, “Note sur la présente édition”, “Notes du Registre de La Grange” in MOLIÈRE 2010, t. I, respectivement pp. CXIX-CXXI et pp. 1580-1589.
- FORESTIER, Georges, “La fabrication des mythes en histoire littéraire. Le cas de La Grange, de son ‘Registre’ et de nos connaissances sur Molière”, in *Gueux, frondeurs, libertins, utopiens*, dir. Philippe Chométy et Sylvie Requemara-Gros, Presses universitaires de Provence, 2013, 20-09-25, <https://doi.org/10.4000/books.pup.24564>.
- FORTIN, Damien, “Autour des fables biographiques consacrées à La Fontaine aux xvii^e et xviii^e siècles: de l'écriture anecdotique à la tentation légendaire”, *Littératures classiques*, 78 (2012/2), pp. 35-48, 20-09-25, <https://shs.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2012-2-page-35?lang=fr>
- FORTIN, Damien, “Anecdote biographique et histoire littéraire : le récit de la conversion aux Muses dans les Vies d'écrivains du Grand Siècle”, in *L'anecdote entre littérature et histoire à l'époque moderne*, dir. Geneviève Bouzinac, Camille Esmein-Sarrazin, Gaël Rideau et Gabrièle Ribémont, Presses Universitaires de Rennes, 2015a, pp. 29-49, 20-09-25, DOI : 10.4000/books.pur.53874
- FORTIN, Damien, “Du Parnasse au Panthéon. Les *Vies* d'écrivains du Grand Siècle par leurs contemporains: naissance d'une nouvelle forme critique ?”, *Littératures classiques*, 86 (2015b), pp. 19-36, 20-09-25, <https://shs.cairn.info/revue-litteratures-classiques-2015-1-page-19?lang=fr>
- GÉNETIOT, Alain, *Poétique du loisir mondain, de Voiture à La Fontaine*, Paris, Champion, 1997.

- JEHASSE, Jean, *La Renaissance de la critique*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1976.
- JEHASSE, Jean, *Guez de Balzac et le génie romain (1597-1654)*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1977.
- KELLER-RAHBÉ, Edwige et SPEYER, Miriam, "Les priviléges d'impression du recueil Barbin et des recueils de vers polygraphiques au XVII^e siècle. Législation et pratiques éditoriales", in BOMBART 2019, pp. 21-60.
- LALLEMAND, Marie-Gabrielle, "Bertaut dans *l'Histoire de la poésie* de Mlle de Scudéry et dans celle de Fontenelle", in *De la Grande Rhétorique à la poésie galante [...]*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2004, pp. 175-194.
- LECOINTE, Jean, *L'Idéal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993.
- MACÉ, Stéphane, "Présentation à *La Vie de M. de Malherbe*", in Racan, *Œuvres complètes*, éd. Stéphane Macé, Paris Champion, 2009, pp. 889-897.
- MELI, Cinthia, "La Vie de M. de Malherbe par Racan: l'ambiguïté à l'œuvre", *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1 (2020), pp. 107-122, 20-09-25, <https://www.jstor.org/stable/26927761>
- MORTGAT-LONGUET, Emmanuelle, *Clio au Parnasse. Naissance de l'"histoire littéraire" française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Champion, 2006.
- MORTGAT-LONGUET, Emmanuelle, "Fontenelle et l'écriture de l'histoire des lettres françaises", in *Fontenelle, l'histoire et la politique du temps présent*, dir. Claudine Poulouin et François Bessire, *Revue Fontenelle*, Publication des Universités de Rouen et du Havre, 6-7 (2010), pp. 159-177, 20-09-25, <https://hal.parisnanterre.fr/hal-03144082v1>
- ROLLIN, Sophie, "Introduction", in VOITURE, *Lettres (1625-1648)*, Paris Champion, 2013, pp. 13-76.
- ROSELLINI, Michèle, voir BOMBART.
- SCHUWEY, Christophe, "Éditer et vendre des poètes démodés à la fin du XVII^e siècle. L'exemple du recueil Barbin", in BOMBART 2019, pp. 77-97.
- SOUCHIER, Marine, *Le statut de grand dramaturge au XVII^e siècle : Corneille, Racine et Molière, figures vedettes d'une histoire littéraire en construction (1640-1729)*, thèse dir. Georges Forestier, 2018, Sorbonne université (à paraître).
- SOUCHIER, Marine, "Du 'vrai Trismégiste du Théâtre' à 'l'auteur du *Misanthrope*' : la classicisation de Molière par l'immédiate postérité (1674-1725)", *Retours sur Molière*, dir. Claude Bourqui, Georges Forestier, Bénédicte Louvat, Lise Michel et Agathe Sanjuan, Paris, Hermann, 2022, pp. 221-234, 20-09-25, <https://shs.cairn.info/retours-sur-moliere--9791037021748-page-221?lang=fr>
- SPEYER, Miriam, voir KELLER-RAHBÉ.
- VIALA, Alain, *La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.
- VIGNES, Jean, "Les modestes leçons du cas Baïf", in BOMBART 2019, pp. 127-146.

